



FEILLENS

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 8 septembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 8 septembre 2022 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Guy BILLOUDET, Maire.

Étaient présents :

Mmes et MM. Guy BILLOUDET, Laurence BOYER, Bertrand CHAMBARD, Jean-Pierre CONDEMINÉ, Arnaud DELALANDE, Raphaëlle DUBY, Gilles DUMAS, Christian FAVRE, Jean-Yves GONOD, Sarah GONOD, Francis GOYON, Elvire JOLY, Françoise MENDES, Guy MONTERRAT, Victoria POLI, Denis VAISSAUD

Étaient excusés :

Mmes et MM. Martine CARILLIER (a donné pouvoir à Gilles DUMAS), Nathalie CHANUT (a donné pouvoir à Denis VAISSAUD), Justine DESNOYER (a donné pouvoir à Bertrand CHAMBARD), Catherine RENOUD-LYAT (a donné pouvoir à Arnaud DELALANDE), Odile VERNE, René BORNAREL, Michel DE CROMBRUGGHE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

*
* *

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise MENDES

-o-

Monsieur le Maire communique l'état civil de la commune depuis la séance du 7 juillet 2022 : 10 décès, 10 naissances, 2 mariages.

-o-

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 19 voix pour et une abstention (R. Duby absente lors de la séance) approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2022.

Il est précisé que la date de la dernière collecte en faveur de l'Ukraine était bien le 2 juillet et non le 4 juin.

G. Dumas souligne l'absence récurrente de Mme Odile Verne, qui depuis son retrait de délégation mais sa confirmation en tant qu'adjointe, n'a assisté qu'à une seule séance du Conseil Municipal. Monsieur le Maire ne fait aucun commentaire sur les raisons de ses absences.

3 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

❖ URBANISME (Bertrand Chambard)

- commissions les 28 juillet et 6 septembre 2022 : ont été étudiés 11 Déclarations Préalables (4 et 7), 7 Permis de construire (4 et 3), 2 Certificats d'Urbanisme (1 et 1) et 4 Avant-Projets (1 et 3).
- le 18 juillet s'est tenu le Conseil Syndical du Scot qui a approuvé le rapport final
- le PLUi devrait être approuvé lors de la séance du 5 décembre du Conseil Communautaire pour approbation avant le 31 décembre par l'ensemble des collectivités locales concernées. G. Dumas demande s'il y a eu des modifications sur le PLUi et si les modifications demandées par le Conseil ont été prises en compte : il lui est répondu que tout a été transmis au bureau d'études, et que le conseil Municipal aurait à nouveau à se prononcer sur le document final.

❖ ENVIRONNEMENT -DEVELOPPEMENT DURABLE - ASSAINISSEMENT (Elvire Joly)

- une campagne d'information a été lancée pendant l'été au sujet de la lutte contre l'ambrosie, la lutte contre le moustique tigre, et l'utilisation des lingettes : sur ce dernier point, des flyers seront prochainement distribués dans les boîtes aux lettres.
- épandage des boues : a eu lieu fin juillet, 262 tonnes ont été épandues
- société Monterrat : une première rencontre a eu lieu avec le président du groupe Valentin, qui vient de racheter l'entreprise, et la directrice du site. Un prochain rendez-vous va être programmé pour faire le point sur les contrôles réglementaires et les modalités de tarification de la redevance assainissement.

❖ CITOYENNETE – TRANQUILLITE PUBLIQUE (Jean-Pierre Condemine)

- vidéoprotection : deux réunions ont eu lieu courant août avec Eiffage pour organiser le début des travaux. Un point de vigilance particulier a été demandé pour la protection et la mise en sécurité des caméras.
- participation citoyenne : la fiche guide a été envoyée à l'ensemble des conseillers, aucun candidat ne s'est manifesté pour le moment.
- Projets citoyenneté dans les écoles : une réunion est programmée pour le 23 septembre avec le nouveau directeur de l'école publique
- Dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports : la candidature officielle de la mairie a été transmise en Préfecture
- Référent sécurité civile : le nouveau décret du 29 juillet 2022 impose qu'un tel référent soit nommé dans chaque collectivité.

❖ CULTURE- SPORTS - ASSOCIATIONS (Arnaud Delalande)

- forum des associations et olympiades du Comité des Fêtes le 3 septembre
- reprise des activités des diverses associations
- possible fusion à venir des clubs d'aéromodélisme de Replonges et de Feillens
- commission à venir pour finaliser le montant des subventions aux associations pour l'année 2022

❖ INFORMATION – COMMUNICATION - MULTIMEDIA (Christian Favre)

- communication régulière durant l'été sur les restrictions dues à la sécheresse
- début du travail sur le bulletin municipal, avec une première réunion le 13 septembre : appel à volontaires parmi les élus pour participer à cette réunion, suite notamment au désistement de Raphaëlle Duby – à noter changement d'imprimeur suite à la cessation d'activité de l'Imprimerie Monterrat.
- Réflexion en cours sur la refonte du site internet de la commune : probable groupe de travail à venir pour définir quel contenu, sous quelle forme, lien avec le site de la communauté de communes...
- Alimentation quotidienne du panneau lumineux

❖ BATIMENTS - VOIRIE (Guy Monterrat)

- Maison Couturier : a été démolie, le projet d'abribus est en cours
- travaux route de Montgrimoux : la voirie piétonne a été faite jusqu'à la Croix, les plantations se feront courant octobre
- problèmes de la piste du stade : après avoir essayé plusieurs solutions, des grilles vont être installées pour faciliter l'évacuation de l'eau lors des pluies.
- les barillets électroniques à la Maison de Quartier ont été installés, les « clés » électroniques sont en cours de distribution aux différents utilisateurs.
- travaux à la station d'épuration :
 - les roulements des filtres ont été changés par les services techniques, les rambardes qui avaient été volées au printemps ont été remplacées, les aérations du silo à boues ont été refaites
 - le logiciel de supervision actuellement utilisé est vieillissant et nécessitera une mise à jour : à programmer dans les prochaines années
 - les travaux prévus sur le filtre-pressé devraient débiter en octobre
- installation des agrès sportifs en cours au stade
- rénovation de l'ancienne cantine : des rencontres ont eu lieu avec les associations pour connaître leurs besoins, l'appel d'offre devrait avoir lieu en novembre pour un début des travaux programmé en janvier et une réouverture en fin juin pour le centre Fleurus.

❖ JEUNESSE – VIE SCOLAIRE – AFFAIRES SOCIALES (Guy Billoudet en l'absence de Catherine Renoud-Lyat)

- la rentrée s'est bien déroulée : 192 élèves à l'école publique, 267 à l'école privée, et 456 au collège.
- l'opération brioche aura lieu le 8 octobre : les associations ont été sollicitées pour faire la distribution
- une commission sera programmée dans les prochaines semaines

❖ FINANCES – BUDGET (Guy Billoudet)

Le FCTVA pour l'année 2021 a été versé à la commune qui a perçu :

- En fonctionnement : 3 241,14 € pour 2 500 € prévus au budget
- En investissement : 377 309,32 € pour 320 000 € prévus au budget

Le versement ayant eu lieu fin juillet, la ligne de trésorerie, validée par le conseil en séance du 7 juillet n'a pas été débloquée. Elle reste disponible pendant un an.

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

• Cimetière :

Acquisition de concessions : O41 – Y. SAUNIER pour 30 ans / I44 – C. DE SOUSA CRISTOS pour 30 ans

• Marchés publics :

Suite à l'appel d'offre lancé pour les travaux relatifs au projet de vidéoprotection, seules deux entreprises ont répondu. Eiffage Energie, sise ZI BP64 à Ambérieux d'Azergue (69480), a rendu la meilleure offre et a donc été retenue, pour un montant de 151 068,88 € HT / 181 282,65 € TTC.

5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire explique les différents mouvements de personnels à prendre en compte. Ainsi :

- Une ATSEM a fait une demande de disponibilité, qui lui a été accordée : elle sera remplacée par un agent contractuel pour la durée de la disponibilité ;
- Une ATSEM a quitté la commune : elle sera remplacée par un agent de la commune qui travaillait jusqu'à à temps non-complet et passera donc à temps plein ; cette décision va dans le sens de l'objectif de pérenniser les emplois de la commune en les faisant évoluer autant que possible vers des temps pleins. G. Dumas, qui comprends et approuve ce choix, souligne cependant que cet agent est positionné sur un poste d'ATSEM sans en avoir le diplôme : il lui est répondu que peu de titulaires du diplôme d'ASTEM ont répondu à l'appel à candidature.
- Le poste de technicien de la station d'épuration est remplacé par un poste d'agent technique polyvalent, le choix ayant été fait de former trois agents des services techniques pour s'occuper de la station

Le tableau des effectifs est donc modifié comme suit :

- Suppression d'un poste de technicien assainissement à temps plein
- Suppression d'un poste d'agent d'entretien à 21,6h / semaine
- Suppression d'un poste d'agent polyvalent dans les écoles à 16,73h / semaine
- Création d'un poste d'agent technique polyvalent aux services techniques à temps plein
- Création d'un poste d'agent polyvalent dans les écoles à temps plein
- Ouverture aux contractuels du poste d'agent polyvalent dans les écoles à 34.35h/semaine

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs qui se présente comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
EMPLOIS		GRADE ou CADRE D'EMPLOI
Services administratifs		
Direction Générale des services	1	Grade : Attaché
Comptabilité, état civil, élections, accueil	1	Cadre d'emploi des adjoints administratifs
Etat civil, aide sociale	1	Cadre d'emploi des adjoints administratifs
Chargé d'urbanisme	1	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
Services techniques		
Entretien des bâtiments	1	Cadre d'emploi des adjoints techniques
Entretien voirie et réseaux	3	Cadre d'emploi des adjoints techniques
Agent polyvalent	1	Cadre d'emploi des adjoints techniques ouvert aux contractuels
Entretien espaces verts	3	Cadre d'emploi des adjoints techniques
Entretien Salle Polyvalente	1	Cadre d'emploi des adjoints techniques
Services école		
Encadrement des enfants + cantine + ménage	1	Cadre d'emploi des adjoints techniques

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
EMPLOIS		GRADE ou CADRE D'EMPLOI
Services administratifs		
Chargé d'accueil	1	Cadre d'emploi des adjoints administratifs Ouvert aux contractuels – 22h/semaine
Services techniques		
Entretien des bâtiments	2	Cadre d'emploi des adjoints techniques Ouverts aux contractuels - 9,25h/semaine - 11h/semaine
Encadrement enfants école + cantine	3	Cadre d'emploi des adjoints techniques - 12.44h / semaine - 28.75h/semaine - 34.35h/semaine ouvert aux contractuels
Surveillance cantine	1	Cadre d'emploi des adjoints d'animation Ouvert aux contractuels - 6,27 /semaine
	6	Cadre d'emploi des adjoints techniques Ouvert aux contractuels - 6,84h/semaine x 6
Service social		
ATSEM	1	Cadre d'emploi des ATSEM - 31,58h/semaine (en disponibilité)

6 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport contient une présentation technique du service, un rappel de la tarification, une analyse des indicateurs de performance, et des indications sur le financement de l'investissement. Mis à la disposition du public, il doit également être présenté au Conseil Municipal avant le 31 décembre 2022. L'ensemble des conseillers sera destinataire du détail de ce rapport.

7 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- inauguration de la cantine le 9 septembre : sont attendus la Préfète de l'Ain, la conseillère régionale, le Président du Conseil Départemental – Portes ouvertes à toute la population le 10 septembre. En réponse à une question qui avait été posée, le logo de l'OGEC était présent sur l'invitation en tant que co-financier du projet, et il est effectivement souligné qu'à ce titre la Communauté de communes a été oubliée et n'apparaît pas. Et il est également précisé que les conseillers de l'ancienne mandature ont bien été invités.
- maquettes de J.P. Verdelet : G. Dumas relance l'idée d'une exposition de son travail qui mérite d'être vu.
- visite de l'EHPAD reportée du fait du retard des travaux. Le déménagement ne devrait pas se faire avant fin novembre au mieux.
- prochain conseil municipal : pourrait avoir lieu, sous réserve de confirmation, le 11 octobre prochain

-o-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h50.

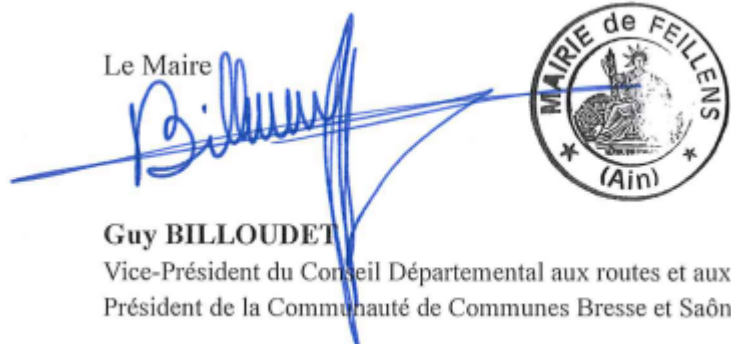
Fait en mairie de Feillens, le 9 septembre 2022

La Secrétaire de séance,



Françoise MENDES

Le Maire




Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône